

la feuille & l'aiguille

éditorial

Maintenant, on s'y met. Pour de vrai.

Nous savions. Ces feux extrêmes, ces feux XXL comme les désigne la préfecture de Nouvelle Aquitaine, ils étaient annoncés, ils étaient redoutés. Nous le savions. Le propos n'est pas de fanfaronner sur le mode « on vous l'avait dit ». Le propos est bien d'affirmer que, maintenant, le changement de paradigme appelé par le rapport Mortier *et al.* de 2023 on le met en œuvre. Et à la hauteur des enjeux. Maintenant, les propriétaires forestiers se regroupent en associations syndicales pour déployer une gestion et une sylviculture concertées. Maintenant, les propriétaires d'habitations assujettis à l'obligation légale de débroussaillage (OLD) appliquent complètement et partout cette obligation. Maintenant, les élus installent un aménagement du territoire qui tient compte du feu, qui récuse tout mitage en forêt et qui crée une complémentarité entre secteurs habités, terres agricoles, espaces forestiers et naturels. Maintenant, les Plans départementaux de protection des forêts contre l'incendie sont établis dans le plein respect de l'instruction technique qui les régleme, ils réfléchissent, décrivent, quantifient, chiffrent et hiérarchisent les actions et équipements qui permettront de mieux protéger nos forêts contre l'incendie. Maintenant, les projets territoriaux de développement axés sur la forêt, le bois, les produits forestiers et les services environnementaux se généralisent à l'ensemble des massifs, associant toutes les parties prenantes sous le pilotage des élus. Maintenant, l'État, appuyé par l'Europe et par les collectivités, alloue les moyens humains et budgétaires nécessaires à l'accomplissement de cette véritable politique de prévention des incendies de forêt.

Maintenant. Tout de suite.

Charles DEREIX

C'est la rentrée

Rendez-vous à l'Ecole du feu

Après le séminaire d'ouverture de notre cycle de réflexion : « Forêt méditerranéenne et société - Comment (ré)inventer le dialogue ? Pour une forêt désirable », nous l'avons annoncé : nous poursuivrons nos travaux en appuyant nos réflexions sur la vérité du terrain. Première journée prévue à Marseille à l'Ecole du feu, rendez-vous est pris pour cet automne.

Tout en posant des bases « théoriques », le séminaire d'ouverture de notre cycle consacré au dialogue entre parties prenantes de la forêt et parties prenantes de la société, a laissé une part belle à des exemples concrets.

C'est sur ce registre que nous avons souhaité poursuivre notre cycle : en appuyant nos réflexions sur la vérité du terrain.

Première étape d'une série d'ateliers apprenants que nous lançons : le travail qu'a réalisé le Bureau des Guides du GR2013 (BDG GR2013) à Marseille à la suite de l'incendie du 8 juillet 2025 qui a atteint les quartiers nord de Marseille.

Très vite après la sidération liée aux dégâts du feu, le constat est fait d'une impréparation et d'un manque cruel de culture du feu des habitants, mais aussi celui d'un éloignement entre citoyens et pouvoirs publics. Le Bureau des Guides, association marseillaise d'artistes-marcheurs, fort de son expérience en matière de médiation, a choisi de faire du trauma un processus d'apprentissage. Il s'est appuyé sur son savoir-faire pour qu'à travers des balades, les riverains puissent échanger et comprendre. L'objectif était de développer le « concernement », c'est-à-dire une sensibilisation et un attachement à son cadre de vie ; mais aussi la légitimité à se mêler de sujets qui sont souvent réservés à des experts, et ainsi gagner en



Balade PYROS - Montée du Pin, novembre 2025. © Garance Maurer.

confiance et en autonomie ; de créer des situations de conversation multi-acteurs (experts, citoyens, artistes...) sur le terrain, propice à des rencontres moins conflictuelles...

Ainsi est né le collectif l'Ecole du feu, rassemblant autour du BDG, habitants et sinistrés. Depuis, à l'occasion de plusieurs « balades pyros », chercheurs, professionnels et riverains ont pu mettre leurs savoirs en commun. Plus d'un an après l'incendie, les guides ont constaté une montée en compétences des habitants, une transformation de leur regard et une meilleure compréhension du fonctionnement des services concernés.

Les outils comme la marche, mais aussi le dessin, le récit, la création de personnages, l'écriture, l'organisation d'expositions... le tout avec l'aide d'artistes, mais aussi en

mobilisant les propres compétences de chaque habitant, ont permis de remettre du « sensible » aux questions devenues sans doute trop techno-centrées, trop institutionnelles... les riverains se sont réappropriés leur territoire ! Allant même jusqu'à inverser les rôles : les experts sont aujourd'hui d'abord à l'écoute des habitants puis leur apportent leurs compléments.

Suite page suivante...

Sylvopastoralisme

Unu belle dynamique sur le Larzac
lire p. 2

Un miracle, ça se prépare

Le feu de Trévilach dans les PO
lire p. 3

Trimestriel édité
par l'association
forêt méditerranéenne

14 rue Louis Astouin
13002 Marseille France
Tél. +33 (0)4 91 56 06 91
Courriel : contact@
foret-mediterraneenne.org
Internet : www.foret-
mediterraneenne.org
Périodicité : trimestriel
Prix au numéro : 3 €
Abonnement : 10 €
Directeur de la publication :
Michel Vennetier
Rédaction :
Denise Afxantidis
Imprimeur : JF Impression
Garosud 296 rue P. Lumumba
34075 Montpellier cedex 3
Dépôt légal :
12 juin 2026
ISSN : 1155-2506
Commission paritaire :
0227 G 88729

Il serait facile et tentant de penser que cette démarche reste trop « intello » ou « perchée ». Ce n'est pas le cas. Sa force a été de recréer du commun qui a conduit à des actions collectives comme la création d'une pépinière, du jardinage et de l'entretien...

Nous le savons, nous l'avons dit, face à la multiplication et à l'intensification des feux extrêmes, il faut renforcer les moyens de prévention, de surveillance et de lutte, mais il faut également profondément agir sur l'organisation et l'aménagement de nos territoires.

La réflexion au sein de l'Ecole du feu s'est aussi engagée sur l'aménagement de la lisière. Cette interface entre habitat et espaces naturels où se côtoient de multiples enjeux : matériels, écologiques, territoriaux et sensibles. Cette lisière, nous explique Jordan Szcrupak, paysagiste et membre de Forêt méditerranéenne, « permet de dépasser l'opposition stérile entre « nature » et « société » pour penser les zones d'interface comme des lieux d'innovation sociale, de gouvernance partagée et de production de sens ».

Les résidents, membres de l'Ecole du feu, se sont donc emparés de cet espace, devenant

force de propositions pour un espace commun à réinvestir et à gérer collectivement (pratiques agrosylvopastorales, plantations, petits ouvrages hydrauliques...).

La médiation pourra-t-elle conduire à une coresponsabilité, à une cogestion indispensable de ces espaces ? Permettra-t-elle d'inventer un jardinage territorial pour redessiner ces lisières ?...

Nous vous proposons de nous retrouver tous ensemble, autour du BDG et des acteurs de l'Ecole du feu, pour une journée sur le terrain (la date prévue fin octobre-début novembre sera très prochainement fixée). La matinée sera consacrée à une balade conduite par le BDG-GR2013 (boucle autour de la Maison Lull), suivie d'un pique-nique et d'un atelier réflexif où chaque participant exprimera son expérience, ses perceptions de la balade. Le BDG décortiquera sa manière de concevoir ce type de médiation in situ, et quelques regards d'experts (sociologues, anthropologues, chercheurs...) viendront mettre en lumière des points saillants.

Denise AFXANTIDIS

Plus d'infos sur : <https://bureaudeguides-gr2013.fr>

Venez prendre
un bain de forêt !

Samedi 24 octobre 2026
49^e Assemblée générale de Forêt
Méditerranéenne

Ce samedi 24 octobre nous tiendrons notre Assemblée générale dans le Var. Le matin, au Lycée agricole de St-Maximin, nous ferons le bilan de l'exercice écoulé et présenterons notre programme de travail pour 2026. Ce sera aussi le moment pour les adhérents d'élire la moitié des membres du Conseil d'administration de l'association. Dans le cadre de l'habituelle activité sur le terrain, nous proposons cette année à nos adhérents de profiter d'un bain de forêt accompagné par des guides qualifiés de l'Académie du bain de forêt provençale. L'occasion de découvrir, pour ceux qui ne la connaissent pas, cette pratique pour laquelle nous avons consacré deux numéros de notre revue ! Nous irons au Domaine du Peyrourier à Bras, chez M. Claude Fussler qui nous accueillera dans sa forêt.

Si vous n'êtes pas encore adhérent cette année, profitez-en pour renouveler votre cotisation et participer ainsi à cette belle journée.

Pour en savoir plus :
www.foret-mediterraneenne.org
contact@foret-mediterraneenne.org
ou 04 91 56 06 91



Favoriser un « véritable » sylvopastoralisme

Une belle dynamique sur le Larzac

« Favoriser un « véritable » sylvopastoralisme au profit de la forêt, de l'élevage et du territoire », tel était le fil conducteur de notre journée organisée avec l'appui de l'association les Bois du Larzac le 1^{er} juillet 2026 à Nant dans l'Aveyron.



Le sylvopastoralisme s'impose comme un outil puissant d'entretien, de protection et de valorisation des espaces boisés méditerranéens. Cinq ans après une première rencontre en 2021, une journée d'information et d'échanges tenue le 1^{er} juillet 2026 sur le Larzac a dressé un bilan des avancées concrètes sur ce territoire. Longtemps perçu comme une menace pour le pâturage, l'arbre y est désormais appréhendé comme un allié précieux apportant abri, fraîcheur et ressources alimentaires complémentaires. Cette synergie nécessite néanmoins une conciliation minutieuse entre objectifs sylvicoles et conduite de troupeaux. Les attentes des éleveurs locaux, confirmées par une enquête menée en 2025 auprès de vingt fermes et dont les résultats ont été présentés par Alexandra Delente de l'association Bois du Larzac, soulignent une forte demande d'interventions. Les coupes doivent rouvrir les clairières et élargir modérément les layons pour faciliter la circulation des animaux et stimuler la strate herbacée et les feuillus, tout en préservant de gros arbres d'ombrage. Les éleveurs demandent également le broyage des rémanents pour garantir l'accessibilité. L'enquête révèle l'intérêt d'ajuster les pratiques : création de parcs de refend (qui servent à diviser une parcelle), réduction des périodes d'agnelage, et aménagements écologiques (haies, mares, restauration de lavognes [mares artificielles]). La défense de la

forêt contre l'incendie (DFCI) s'intègre pleinement dans cette dynamique, l'activité pastorale constituant un excellent outil de prévention.

Sur le plan forestier, les mesures réalisées sur un réseau de 135 placettes permanentes installé en 2016 valident l'efficacité de la gestion. Certes, sur ces sols peu fertiles du Causse, l'accroissement annuel moyen reste faible (1,59 m³ par hectare). Cependant, ce volume suffit à équilibrer le modèle économique de Bois du Larzac, qui ne prélève que 27 % de cet accroissement pour la commercialisation. La dynamique forestière progresse positivement avec une hausse de la surface terrière, une bonne régénération et une augmentation de la part de feuillus. Les études confirment par ailleurs que la végétation pastorale se développe nettement là où des coupes sont pratiquées, alors qu'elle diminue dans les zones non exploitées.

Pour le Plan simple de gestion (PSG) 2026-2036, présenté par Jean Culié du cabinet Forêt Evolution, la priorité est donnée à des coupes très ciblées et progressives dans les bosquets pour désigner les tiges d'avenir et tendre vers la production de bois d'œuvre. L'aménagement de « layons borgnes » est encouragé pour inciter les animaux à pénétrer dans les bosquets tout en évitant un embroussaillage excessif dû à une mise en lumière trop brutale. De plus, l'accent est mis sur une meilleure valorisation locale de la ressource en triant les bois de

qualité pour des circuits courts, notamment via la scierie de Nant.

La viabilité de ce modèle est étayée par des recherches menées par Nathan Morsel en piémont méditerranéen sur les systèmes agro-pastoraux économes. Centrés sur le pâturage des parcours et des zones boisées en périodes critiques d'étiage, ces systèmes réduisent drastiquement le recours aux intrants, aux aliments achetés et au matériel. Bien que la taille des troupeaux et la productivité par bête soient moindres, la rentabilité économique à l'hectare et à la brebis s'avère supérieure aux modèles intensifs dominants, tout en évitant l'abandon des terres.

Toutefois, des freins persistent. La commercialisation d'agneaux hors standards exige de structurer des circuits courts ou de nouveaux labels. La Politique agricole commune (PAC) pénalise également ces systèmes en raison de critères d'éligibilité rigides. Enfin, l'organisation du travail et de la vie familiale face aux contraintes du pâturage et de la transhumance reste à expliciter.

Nous avons clôt la journée sur un appel à faire du Larzac un laboratoire en vraie grandeur pour l'étude et l'expérimentation de solutions nouvelles dans le registre des systèmes agro-pastoraux économes, un lieu pour tester des formules qui seront susceptibles de servir bien au-delà des Terres du Larzac. Et nous avons formé le vœu que l'État, la Région et les collectivités locales, l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes, les établissements techniques et de recherche se mobilisent pour réunir les conditions d'un programme de recherche et de transfert dédié à ce sylvopastoralisme à bénéfices partagés dont les enseignements profiteront bien au-delà du Larzac.

FM

Plus d'infos sur : www.foret-mediterraneenne.org

Un village sauvé des flammes dans les Pyrénées-orientales

Un miracle, ça peut se préparer

Déclenché le 4 juillet 2026 à 19h31, le feu de Trévillach dans les Pyrénées-orientales a parcouru 4 936 hectares de végétation, mobilisant durant plusieurs jours un important dispositif de lutte contre les feux de forêt. La commune de Montalba-le-Château a « miraculeusement » échappé à ce feu, comment ? Marie Martinez, maire de Montalba, nous présente le modèle d'aménagement du territoire intégrant le feu qui a permis de sauver son village.

Concernant la troisième étape du Tour de France, Ur-Les Angles, le 6 juillet, « la caravane publicitaire ne circulera pas, le dispositif sera limité au passage des seuls coureurs et des véhicules indispensables à l'organisation de l'épreuve, le public est invité à ne pas se rendre aux abords du parcours ni sur le site d'arrivée. » Fichtre ! Le motif de cette décision inédite ? Le feu de Trévillach ! Le Point de situation n°7 de la Préfecture des Pyrénées orientales daté du dimanche 5 juillet à 23h, en donne la mesure : « Un incendie de végétation s'est déclaré samedi 4 juillet à 19h31 sur la commune de Trévillach. À 22h30, ce dimanche 5 juillet, 4 500 ha avaient été parcourus par les flammes. Les conditions météo restent particulièrement défavorables. Le feu demeure très virulent. » 4 500 ha brûlés en une journée ! On comprend pourquoi le communiqué de la préfecture, outre les dispositions relatives au Tour de France, annonce aussi que le message d'évacuation FR Alert a été adressé aux habitants de vingt-six communes dont celle de Montalba-le-Château.

Madame la maire, Marie Martinez, précise : « le feu est rapidement arrivé sur Montalba, dans la nuit de samedi, nous n'avons plus eu d'électricité. Le village a été évacué le dimanche après-midi vers la salle des fêtes de Belesta où nous sommes restés trois jours. Nous avons pu revenir le mercredi dès que les pompiers ont déclaré le village en sécurité et que les services ont pu ré-enclencher les pompes pour l'eau. » Le feu n'aura été déclaré définitivement éteint que le 7 août, après avoir parcouru 4 936 ha. Heureuse et surtout soulagée, Madame la maire confirme : « Lors de la conférence de presse de bilan du pré-

fet, les pompiers ont témoigné que la lutte pour sauver les maisons isolées a été moins difficile sur Montalba car les débroussailllements avaient été effectués. C'est ainsi que, malgré une dizaine de reprises, les pompiers ont pu protéger les maisons et la belle pinède de l'entrée du village. »

Elle ajoute aussitôt : « Le mérite ne m'en revient pas, il revient d'abord à mon prédécesseur, Monsieur Jean Fagède, maire de 1995 à 2001, qui, en 1999, a décidé de construire une bergerie communale et de la louer à un berger avec mission d'entretenir les parcelles de vignes qui avaient été arrachées en périphérie du village pour qu'elles ne se transforment pas en friches, ronces, garrigues, toute végétation très inflammable. Notre berger Jean-Pierre Bardy et son épouse Sandra ont fait du très bon travail : leurs brebis ont ainsi installé la trame d'une ceinture de protection du village. Cette ceinture a été complétée par les interventions d'un autre berger, d'un chevrier et surtout des agriculteurs qui ont entrepris de remplacer des vignes par des amandiers. Je rends hommage à mon prédécesseur, à ces éleveurs, à ces agriculteurs : grâce à eux, grâce à leur travail, le village bénéficie d'une ceinture de protection vivante et efficace. C'est ce que les pompiers ont salué en disant que leur lutte a été moins difficile qu'ailleurs. »

« Le travail des pompiers a été facilité aussi parce qu'à Montalba, commune située en zone rouge pour l'incendie de forêt, les Obligations légales de débroussaillage (OLD) ont été à peu près totalement appliquées. En février 2023, suite à un début d'incendie, la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), appuyé par l'Office national des

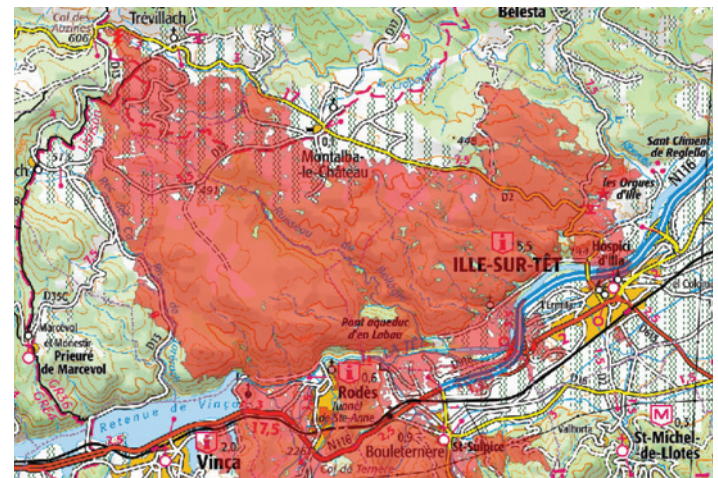
forêts (ONF), nous a proposé un plan triennal OLD. C'est très difficile pour un maire de faire appliquer les OLD, je connais tous mes administrés, il y a beaucoup de proximité et la fonction de maire est beaucoup moins respectée. Nous avons donc accepté tout de suite la proposition. Le plan s'est déroulé sur les années 2024-2026. Il a commencé par une réunion d'information des habitants ; nous sommes 160 habitants permanents, un peu plus de 200 en été, et autour de 50 sont concernés par les OLD. La plupart des habitants étaient là, l'ONF a tout bien expliqué, le pourquoi, le comment, le calendrier... et a confirmé que que les statistiques montrent que 90% des maisons où le débroussaillage a été effectué sont sauvées lors de l'incendie. Sur les années 2024 et 2025, chaque propriétaire a été visité par un binôme élu / ONF : lors de cette visite, le forestier a précisé les arbres à couper, ceux à élaguer, la végétation à supprimer, les bouquets qui pouvaient être maintenus mais en respectant un écart de 3 mètres, etc., et, chaque fois, une fiche récapitulant le travail à faire a été remis au propriétaire – impossi-

ble pour lui de dire qu'il ne savait pas ce qu'il devait faire ! En 2026, l'ONF a commencé les contrôles avec verbalisation lorsque, d'évidence, le propriétaire n'avait pas engagé de manière significative son débroussaillage : il y a eu une demi-douzaine de verbalisations. L'opération s'est conclue le 11 juin avec le dernier passage de l'ONF. On peut dire qu'elle a été aussitôt mise à l'épreuve ! Et avec succès ! Une seule maison a été détruite, une de celles où l'OLD n'avait pas été effectuée... Un de mes administrés qui a eu tellement peur parce que sa maison a été par deux fois exposée au feu à la suite du changement de vent m'a dit « j'avais débroussaillé sur 50 mètres, maintenant je vais le faire sur 100 mètres » ! » « Bien sûr, avec le feu et avec la végétation, rien n'est jamais terminé, il nous faut rester encore très attentifs et très actifs. Notre berger et son

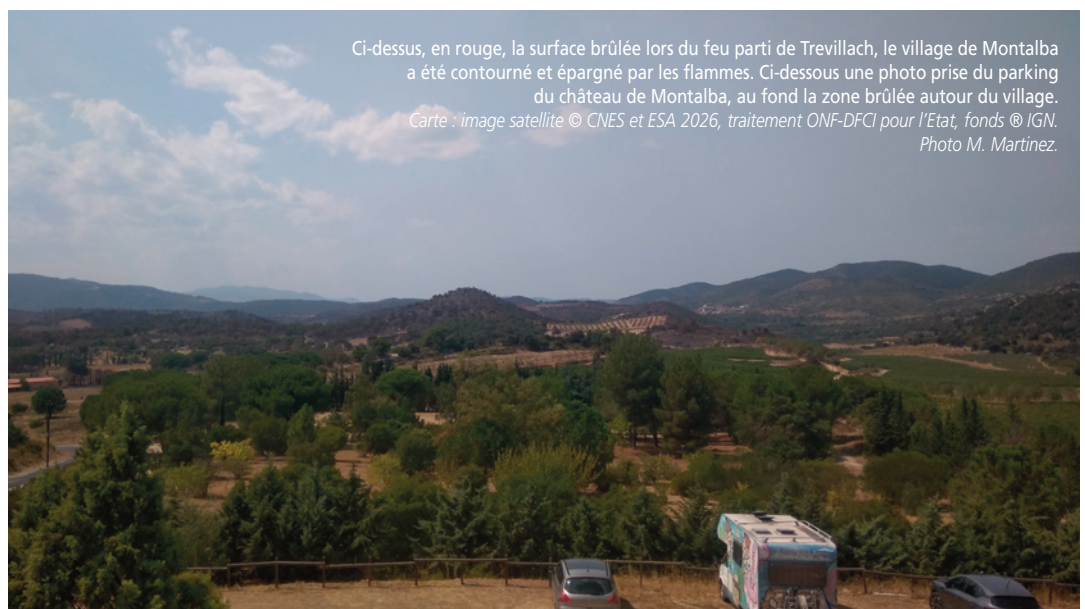
épouse vont bientôt partir en retraite, il nous faut leur trouver un remplaçant de même qualité. Il nous faut trouver les moyens de soutenir les bergers et le chevrier, et les agriculteurs qui veulent diversifier leurs cultures et trouver un substitut à la vigne qui avec le changement climatique et malgré le goutte à goutte devient de moins en moins rentable. La préfecture a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour les ceintures de protection des communes : nous avons évidemment postulé, ce serait le moyen d'étudier les voies de pérennisation de notre ceinture. »

Un miracle à Montalba-le-Château ? Non, un beau travail de prévention. Une action déterminée de la municipalité associant les Montalbanais et Montalbanaises et appuyée par les pouvoirs publics. Un exemple à reproduire.

Charles DEREIX



Ci-dessus, en rouge, la surface brûlée lors du feu parti de Trévillach, le village de Montalba a été contourné et épargné par les flammes. Ci-dessous une photo prise du parking du château de Montalba, au fond la zone brûlée autour du village.
Carte : image satellite © CNES et ESA 2026, traitement ONF-DFCI pour l'Etat, fonds © IGN.
Photo M. Martinez.



formations

FOGEFOR

Le 29 septembre et le 9 octobre 2026
(Gard)

"La forêt brûle, que puis-je faire ?"

Contact : CNPF Occitanie
occitanie@cnpf.fr

Les 2 et 29 octobre 2026

Webinaires sur le risque feux de forêt

Contact : CNPF Anaïs Coubes
Responsable DFCI & projets
Environnementaux
anaïs.coubes@cnpf.fr

rencontres

Le 16 octobre 2026 - Hyères (83)

2^e colloque scientifique « Santé et Forêt »

Académie du Bain de forêt
et Hôpital Léon Bérard

Du 20 au 22 octobre 2026
Millau (12)

Rencontres nationales du Réseau de l'emploi intégré du feu

Contact : SDIS Aveyron

Le 24 octobre 2026

Saint-Maximin et Bras (83)

49^e Assemblée générale de Forêt Méditerranéenne, voir p. 2.

Contact : Forêt Méditerranéenne
Tél. : 04 91 56 06 91

contact@foret-mediterranee.org

Automne 2026

Marseille (13)

Dans le cadre du cycle Forêt méditerranéenne et société : comment (ré)inventer le dialogue ? Journée d'échanges autour de l'Ecole du feu

Contact : Forêt Méditerranéenne
contact@foret-mediterranee.org

Automne 2026

Bordeaux (33)

Colloque « Habiter avec le feu – Le paysage comme projet de résilience territoriale »

Contact :
Fédération Française du Paysage
Anne-Charlotte MESNIER,
Chargée de communication FFP
Nationale
ac.mesnier@f-f-p.org

Du 25 au 28 novembre 2026

Marseille (13)

26^e Congrès des Conservatoires d'espaces naturels

« Concilier les vivants :
les sciences humaines et sociales
dans la conservation »

Infos : <https://congresdescens.fr>

Les 14 et 15 décembre 2026 -
Avignon (84)

Séminaire de restitution du projet FISSA

coorganisé par INRAE, CNRS,
AgroParisTech, Réserves naturelles de
France, CNPF (IDF) et Forêt
Méditerranéenne
contact@foret-mediterranee.org

A lire ...

L'épreuve du feu Habiter autrement la Terre

de Pauline VILAIN-CARLOTTI

La planète s'embrase. C'est du moins le sentiment qui domine au vu de l'actualité, désormais permanente, des incendies qui inquiètent en Europe, en France comme en Grèce, des méga-feux qui dévastent aussi bien l'Australie que l'Amazonie et la Californie. Identifié comme un danger pour le vivant et singulièrement pour les humains aux prises avec une nature incontrôlable, le feu est devenu un ennemi à combattre.

Prenant le contre-pied de cette conception sécuritaire, Pauline Vilain-Carlotti nous invite à repenser le phénomène dans toute sa complexité. À la fois domestiqué et sauvage, terrifiant et fascinant, le feu attise les passions. Et pourtant, il a toujours été et doit rester un outil et un allié. Comment apprendre à vivre avec ces feux qui se multiplient à l'heure du réchauffement climatique ? Sommes-nous prêts à intégrer cette nouvelle réalité dans nos politiques et nos modes de vie ? Loin des logiques technocratiques, Pauline Vilain-Carlotti appelle à s'inspirer des savoirs et des pratiques des gens des lieux.

En proposant un essai aussi informé et engagé que saisissant et personnel, elle nous invite à réinventer notre relation au feu pour mieux habiter le monde de demain.

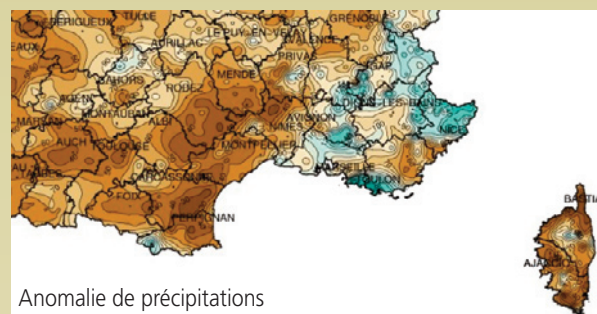
Parution juin 2026, Essais

Editions Flammarion, 272 pages - 135 x 210 mm Broché, prix 21 €
EAN : 9782080162731 ISBN : 9782080162731

<https://editions.flammarion.com/lepreuve-du-feu/9782080162731>

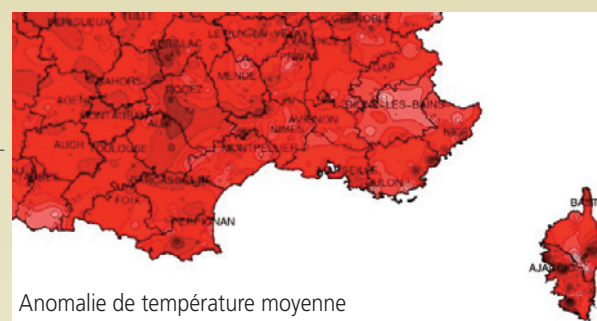
La météo de l'été 2026

Un été hors norme (juin-juillet-août)



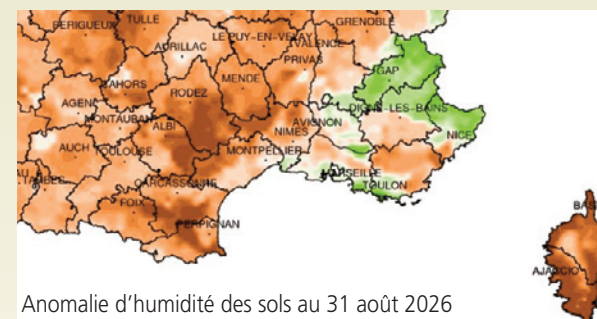
Anomalie de précipitations

Les précipitations sur l'ensemble de l'été 2026 sont historiquement déficitaires sur l'Occitanie et la Corse (déficit autour de 45 %), à l'exception de la région PACA où la pluviométrie est proche de la normale. En effet, la région PACA a bénéficié de passages orageux accompagnés de fortes précipitations (notamment les 25 juillet et 24 août). Après un mois de juin bien déficitaire et un mois de juillet exceptionnellement sec, la pluviométrie d'août, présente des disparités géographiques assez notables en lien avec quelques épisodes pluvio-orageux qui ont apporté, lors de la dernière décade, des cumuls de pluie localement intenses et des chutes de grêle parfois abondantes.



Anomalie de température moyenne

Côté températures, l'été 2026 est l'été le plus chaud observé (devant l'été 2003) depuis 1947 sur l'arc méditerranéen et sa périphérie : les températures se situent entre +2,0 °C et +5,0 °C au-dessus des normales avec des valeurs d'anomalie, allant même jusqu'à +5,5 °C / +6,0 °C sur le relief des Hautes-Pyrénées/Ariège/Alpes-Maritimes. Cet été 2026 se caractérise par trois vagues de chaleurs intenses : du 17 au 30 juin (précoce et la plus intense) puis du 4 au 19 juillet (avec des températures particulièrement élevées sur les régions méditerranéennes) et enfin du 28 juillet au 19 août (la plus longue). Suivant les régions de la Zone Sud et depuis 1947, juin se classe parmi les quatre premiers mois de juin les plus chauds, juillet au premier rang et août dans les deux premiers. La chaleur a dominé sur l'ensemble des régions de mi-juin à mi-août. Seuls le début du mois de juin et la fin du mois d'août ont connu des journées avec des températures inférieures ou proches des normales.



Anomalie d'humidité des sols au 31 août 2026

En lien avec le manque durable de précipitations et des températures exceptionnellement élevées, la sécheresse des sols s'est installée et généralisée à l'ensemble de la zone dès le mois de juin. Elle s'est aggravée jour après jour, tout au long de l'été. Début août, les records bas sont franchis sur les 2 régions de l'Occitanie devant respectivement 2022 et 2006 pour le Languedoc-Roussillon et 2003 et 2022 pour Midi-Pyrénées (la Corse se place au second rang et PACA au 3^e rang). Le retour d'épisodes pluvio-orageux à la mi-août a permis une légère amélioration, très inégale suivant les zones géographiques. Au 31 août, on constate un indice d'humidité des sols toujours très bas sur une grande partie de la Zone Sud et notamment sur l'Aveyron, l'Aude, le Roussillon et le littoral corse. Cet été 2026 a été la saison la plus sévère jamais enregistrée.

Ce numéro a été publié avec l'aide de :

